

## OPEN DES GLENAN 2025 30 AOUT



## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom de l'équipe :

tom de l'édupe.				
	PATRON	MOUSSE		
Nom				
Prénom				
Adresse				
Code postal				
Ville				
Date naissance				
Téléphone fixe				
Portable				
Email				

Prix de l'inscription: 70€ par bateau (prix pour les deux équipiers pour la compétition) comprenant le panier repas du samedi .

#### Nous reconnaissons avoir pris connaissance des dispositions suivantes :

- Du règlement Open des Glénan 2025 disponible en téléchargement sur le site www.glenanpechesportive.bzh
- Les concurrents participent au rassemblement à leurs risques et périls et sous leur entière responsabilité et ce dans tous les domaines ;
- Les patrons de bateau ou ceux qui en font usage sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques qui peuvent arriver à leur bateau ou à leur équipage ou qu'ils peuvent provoquer. Il leur appartient de contracter les assurances nécessaires ;
- Que les patrons du navire, devrons impérativement émarger pour signaler aux organisateurs leur départ et se pointer au retour auprès du bateau de l'organisation chargé du pointage visuel.

#### Nous déclarons

- Que tous les équipiers et le bateau disposent d'une assurance responsabilité civile en cours de validité et que nous avons vérifié auprès de nos assureurs que les risques liés aux compétitions de pêche en mer étaient bien couverts ;
- Pratiquer couramment la pêche récréative au lancer et maîtriser les gestes du lancer de leurres ;
- Qu'aucune contre-indication médicale, ne nous interdit la pratique de ce loisir ;
- Que le navire dispose d'une VHF Radiomaritime et de tous les matériels de sécurité réglementaires et que les dates de péremption des matériels ne sont pas arrivées à échéance (voir la fiche de sécurité au dos présent bulletin).

## Joindre au présent bulletin d'inscription :

- Les attestations d'assurance responsabilité civile des équipiers et du bateau,
- La fiche sécurité dûment remplie et signée.

Le patron	Le mousse	
Data et signatura nuécédée de la montion	Data et cigneture précédée de la mention	
Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé"	Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé"	



## OPEN DES GLENAN 2025 30 AOUT

## Fiche sécurité

Nom de l'équipe	
Nom du bateau	Puissance moteur
Immatriculation	Compagnie Assurance
Longueur du bateau	N° contrat assurance

# Mettre une croix dans les cases blanches lorsque vous possédez bien le/les matériels demandés

Matériel obligatoire	Côtier Navigation jusqu'à 6 miles d'un abri
Équipement individuel de flottabilité par personne embarquée (aide à la flottabilité ou gilet de sauvetage)	
Moyen de repérage lumineux. Il peut être collectif (lampe, projecteur, lampe IOR) ou individuel s'il est étanche et porté par chaque personne embarquée	
Dispositif d'assèchement fixe ou mobile sauf navires auto-videur	
Moyen de remonter à bord une personne tombée à l'eau	
Dispositif coupe-circuit en cas d'éjection du pilote si moteur(s) hors bord à barre franche de puissance $> 4,5$ Kw	
Dispositif de lutte contre l'incendie à jour de sa visite d'entretien	
Dispositif de remorquage	
Ligne de mouillage ou ancre flottante sauf embarcations de capacité < 5 adultes	
Pavillon national Si franchisé	
Trois feux rouges automatiques à main	
Annuaire de marée	
Dispositif repérage et assistance d'une personne tombée à l'eau sauf embarcations de capacité < 5 adultes et tous pneumatiques	
Compas magnétique	
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)	
Document de synthèse du balisage	
Carte(s) de navigation	
VHF Radiomaritime obligatoire	

En tant que patron du navire, je certifie que je dispose de tous les matériels de sécurité obligatoires pour la catégorie de navigation correspondante à la compétition.

# Signature du propriétaire du navire

Signature de l'équipage	Patron	Mousse

Bulletin à renvoyer avec le règlement de 70 € à l'ordre de Glénan Pêche Sportive, et les pièces demandées à : Frédérique KERVABON, 251 Ty Nevez Kerbelegou, 29380 Bannalec